

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/12/2022	CS	CR	30000	Dr. ADIL EJJENNANE CHIRURGIEN UROLOGUE 280, Bd. Bordeaux Bourgogne 1er Etage Casablanca Tél : 06 18 62 00 63 adil.ejjennane@gmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr CHAELAOUI Lalla 05 22 96 7 x 17	06/11/2022	1403,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

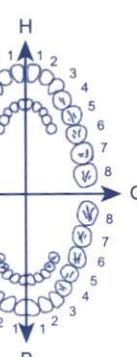
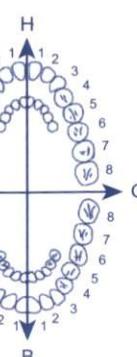
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant le type des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

Dr Adil EJ-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE

Ancien Chef de Clinique d'Urologie
des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Membre de l'*Association Française d'Urologie*

Chirurgie des voies urinaires et organes génitaux

Cœlioscopie, Endo-uropathie

Lithotripsie extra-corporelle, Urétéroskopie souple laser

Stérilité Masculine, Impuissance

Echographie urinaire, Fibroscopie urinaire

Circoncision

الدكتور عادل الجنان

جراحة الكلى و المسالك البولية و التناسلية

رئيس سابق لمصلحة جراحة الكلى و المسالك

البولية بالمستشفى الجامعي بستراتوبورغ

عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة المسالك البولية

جراحة بالمنظار

تفتيت الحصى بالأشعة

الأمراض التناسلية والعقم عند الرجال

الفحص بالصدى

الفحص الداخلي بالمنظار

طهارة الأطفال

06/12/2022

Patient: Mr ZOUAFI Mohamed

Date de naissance: 31/12/1955

ORDONNANCE

$$58.00 \times 3 = 174$$

1. TAMSULOSINE WIN 0,4 mg, gélules

1 gélule le soir pendant 3 mois

$$153.30 \times 6 = 919.80$$

2. PERMIXON, gélules

2 gélules en une seule prise pendant 3 mois

$$163.20 \times 3 = 489.60$$

3. DUSTA 0,5 mg, capsules molles

1 capsule par jour pendant 3 mois

$$\underline{x = 1403,40}$$

Dr CHAZI AYMI LAILA
Parfumerie AI AKHATINE
05 27 96 21 21
Bd de Bordeaux, Casablanca

Dr Adil EJ-JENNANE

Dr. ADIL EJ-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280, Bd. Bourguigne 1er Etage
Casablanca Tel: 06 18 62 00 63
adil.ejjennane@gmail.com

280, Bd de Bordeaux - Bourgogne (1^{er} étage) - Casablanca - Tél.: 05 22 47 40 54/55 - Urgences : 06 18 62 00 63
شارع بوردو - بورگون، (الطباق الأول) الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 47 40 54/55 - المستعجلات : 06 18 62 00 63

E-mail : adil.ejjennane@gmail.com - urologie.bordeaux@outlook.fr

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30
P.P.V : 98DH00
LOT : 21E004
PER.: 08/2023
6 118000 062257

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30
P.P.V : 98DH00
LOT : 21E004
PER.: 08/2023
6 118000 062257

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30
P.P.V : 98DH00
LOT : 21E004
PER.: 08/2023
6 118000 062257

